

## S'INFORMER RESERVER

### SNCF :

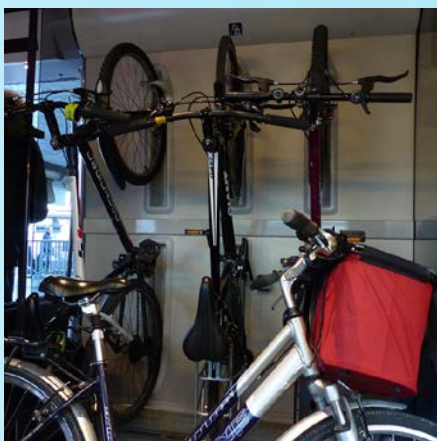
- aux guichets des gares
- par téléphone 3635
- par Internet : [www.oui.sncf.com](http://www.oui.sncf.com)

### Trainline (ex CaptainTrain) :

- uniquement par Internet [www.trainline.fr](http://www.trainline.fr)

La réservation de places vélos sur mobile est impossible dans les deux cas.

Pour avoir des informations plus complètes sur les horaires en Europe : Deutsche Bahn [www.dbfrance.fr](http://www.dbfrance.fr)



## LE TRAIN ET LE VELO SONT BONS POUR LE CLIMAT

La combinaison train et vélo est aussi bonne pour le climat et l'environnement. C'est le bon choix pour économiser l'énergie, réduire les pollutions et les émissions de gaz à effet de serre, limiter le gaspillage d'espace naturel.

## QUELQUES CONSEILS

- arrivez en avance pour éviter toute précipitation dans les emprises ferroviaires
- dans le train, préparez-vous avant votre arrêt, placez votre vélo vers la porte
- la cohabitation avec les autres voyageurs se passera bien si vous restez cordial et souriant
- enlevez vos sacoches pour ne pas gêner, ne placez pas votre vélo contre les toilettes ou devant une porte d'accès
- si vous attachez votre vélo, ne bloquez pas les autres
- si l'espace vélo est envahi par les voyageurs ou les bagages, défendez courtoisement mais fermement vos droits
- dans les escaliers mécaniques, bloquez bien vos freins et anticipez le recul de votre vélo un peu après le début. S'il est chargé et lourd pour vous, enlevez les sacoches.
- quand l'ascenseur est trop petit, mettez-le sur sa roue arrière
- sur le quai, quand le train arrive, faites un signe amical au conducteur pour signaler votre présence
- soyez attentifs aux autres sur les quais et dans les gares
- si le vélo est trop lourd pour le placer aux crochets, ou dans les escaliers, demandez de l'aide aux autres voyageurs
- en cas de litige, contactez-nous : [contact@transeuropeenne.org](mailto:contact@transeuropeenne.org)

**CYCLOTRANSEUROPE** agit pour la réalisation de la Scandibérique, section de l'Eurovélo 3 en France, le développement du tourisme à vélo et pour des transports écologiques.

# VOYAGER EN TRAIN AVEC SON VELO



## GUIDE PRATIQUE



mai 2018

[www.eurovelo3.fr](http://www.eurovelo3.fr)

## VELO DEMONTE

Vous pouvez emprunter presque tous les trains en France et en Europe en démontant la roue avant et sous une housse (dimensions maximales 120 x 90 cm). On en trouve des légères dans les 15 €. Les vélos pliants sont aussi autorisés et, en principe, sous housses. Dans certains trains où le nombre de bagages est limité, les vélos démontés/pliants sont comptés dans le quota et sont parfois payants (Ouigo 5 € - Izy 10 €).

## VELO NON DEMONTE DANS LES TGV



Les TGV-Atlantique embarquent 2 vélos par rame. Certains TGV-Nord ont 4 places vélos. Vers le Sud-Est, il n'y a quasiment aucun TGV ouvert aux vélos. Il n'y en a plus sur la région Grand Est.

Pour savoir sur Internet si un TGV accepte les vélos, il faut cliquer sur l'onglet *détail train* pour voir s'il a un pictogramme vélo.

La réservation d'un emplacement pour votre vélo est obligatoire à bord des TGV. Elle coûte 10 €.

Les réservations des billets de train et des vélos doivent se faire en même temps. Les conditions d'échange/remboursement sont les mêmes que pour le billet voyageur.

Les Izy/Ouigo ne prennent pas les vélos non-démontés.

## DANS LES TRAINS REGIONAUX



Les trains régionaux sont une bonne astuce ; certains ont de longs parcours (Paris-Dijon-Lyon, Nantes-Tours-Lyon, Saint-Nazaire-Orléans, Clermont-Ferrand-Béziers/Nîmes). Ils embarquent les vélos

sans réservation et gratuitement. Il faut vérifier qu'ils disposent d'un pictogramme vélo.

En Ile-de-France, le transport des vélos est autorisé dans tous les trains (SNCF et RATP), sauf du lundi au vendredi de 6h30 à 9h30 et de 16h30 à 19h.

En Alsace, les TER200 sont interdits aux vélos du lundi au vendredi de 6h30 à 8h30 et 16h à 18h30.

En Alsace et Ile-de-France, les trains sont autorisés sans restriction les week-ends.

En juin-juillet-août, les Interloires Orléans-Nantes-St-Nazaire disposent de 50 places vélos.

En Aquitaine, les TER Bordeaux-Arcachon sont interdits aux vélos en été.

## DANS LES INTERCITES

La plupart embarquent les vélos gratuitement. Certains sont à réservation obligatoire pour les voyageurs et les vélos (Paris-Clermont-Ferrand ; Bordeaux-Marseille ; Paris-Limoges-Toulouse ; Paris-Strasbourg les week-ends). Dans les trains Bordeaux-La Rochelle-Nantes, le transport des vélos coûte 5 € en plus.

Les trains Intercités de nuit nationaux ont tous un compartiment vélo (6 places). La réservation des places vélos est obligatoire (10 €).

Certains IC ont des places vélos sans que le logo soit indiqué (Paris-Blois-Tours, Paris-Belfort). Prenez-les !

[www.eurovelo3.fr](http://www.eurovelo3.fr)

## DANS LES TRAINS INTERNATIONAUX



Vers la Grande-Bretagne, il est possible de transporter les vélos dans les Eurostars pour 30 € (44 844 822 5822).

Vers la Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne, les Thalys sont interdits aux vé-

los non démontés. Les trains Lille-Tournai et Lille-Anvers embarquent les vélos. Il faut payer une taxe dans le train en Belgique (5 €).

Vers l'Allemagne et le Luxembourg, les TGV et ICE sont interdits aux vélos non démontés. Idem du train Paris-Berlin-Moscou. Les TER frontaliers avec l'Allemagne et le Luxembourg acceptent les vélos.

Vers l'Italie, les TGV et le train de nuit Thello Paris-Milan-Venise sont interdits aux vélos non démontés. Idem des trains Thello Marseille-Nice-Milan et du train Nice-Vienne-Moscou.

En direction de la Suisse, les TGV-Lyria Paris-Genève et Paris-Zurich n'ont plus d'espace vélos.

En direction de l'Espagne (Barcelonne, Madrid), les TGV n'acceptent pas les vélos non démontés. Idem du train de nuit Hendaye-Burgos-Lisbonne.



# BON VOYAGE